

Fiscalité

Qu'est-ce qui va changer concernant les droits de succession ?

Les droits de succession

Le programme de la France Insoumise ne compte pas changer sensiblement le système actuel. En effet, nous prévoyons simplement **[d'augmenter ces droits pour les hauts revenus, et d'instaurer un héritage maximal](#)** pour les plus importants, qui correspond au patrimoine des 6.500 Français les plus riches (0.01% de la population). **Cet héritage maximal sera fixé à 33 millions d'euros**, ce qui reste une somme importante.

Ces augmentations permettront de financer une mesure très importante : **[la prise en charge solidaire de la dépendance](#)**. Cela permettra de **faire face collectivement au vieillissement de la population et à la question de la perte d'autonomie**.

Référence ID de l'article : #1091

Auteur : CitronVert

Dernière mise à jour : 2017-04-14 17:13